

BOUCLE LIGNAN-DE- BORDEAUX/ CÉNAC

DÉPART DE LIGNAN DE BORDEAUX

11,6 KM / 3H

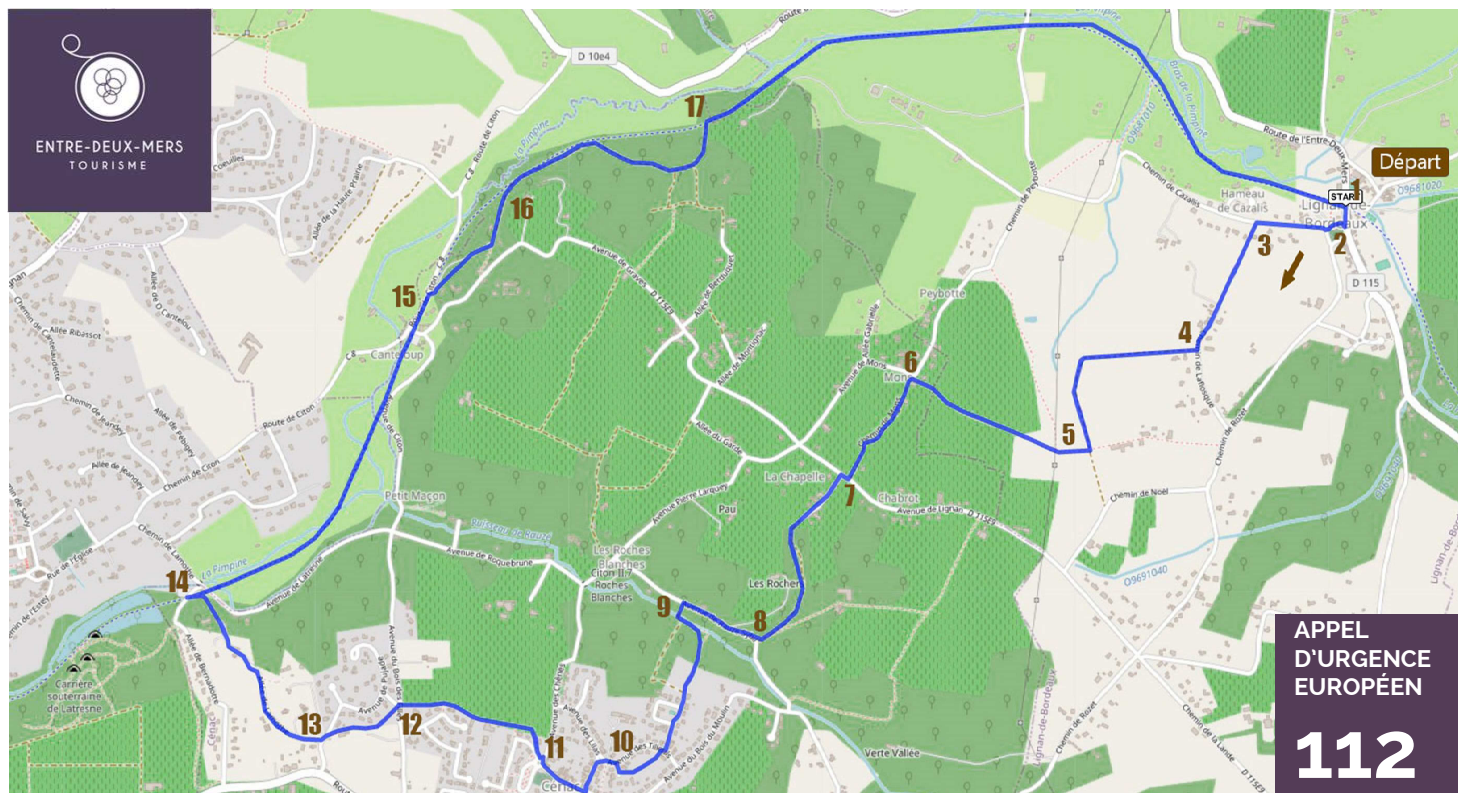


ENTRE-DEUX-MERS
TOURISME

ENTRE-DEUX-MERS TOURISME

4 RUE ISSARTIER 33 580 MONSÉGUR +33 (0)5 56 61 82 73 info@entredouxmers.com

BOUCLE LIGNAN-DE-BORDEAUX/ CÉNAC



- Étape 1** > Départ du parking situé derrière le Bistrot de la Pimpine, prendre la route à gauche en direction de l'église
- Étape 2** > A l'église prendre les escaliers à droite jusqu'au parvis. Longez l'église par la droite, sortez par le portail et continuez tout droit le long du chemin de Cazallis
- Étape 3** > Tournez à gauche dans le chemin en herbe qui longe des maisons
- Étape 4** > A la fin du chemin, continuez tout droit sur la route puis tournez à droite à la maison n°9. Le sentier monte à travers les bois puis suit des pâturages
- Étape 5** > Arrivés à la ferme du chemin de Rozet, tournez à droite à travers les vignes vers le lieu-dit Mons
- Étape 6** > A Mons, tournez à gauche sur le chemin en terre et rejoignez la D115E9
- Étape 7** > A la départementale tournez à droite puis tout de suite à gauche, allée du Cloutet. Traversez la forêt. Attention ! Par endroit le sentier peut être boueux
- Étape 8** > Une fois sortis de la forêt, tournez à droite sur la route puis atteindre le parking du bois de Desfonseau
- Étape 9** > Pour entrer dans le bois, traversez la passerelle puis tournez à gauche. Longez le ruisseau de Rauzé puis suivre le chemin qui vous amène dans une clairière. Continuez tout droit pour sortir dans un lotissement
- Étape 10** > Dans le lotissement, allez tout droit allée de l'Amitié. Au bout de l'allée, traversez la route pour couper ensuite à travers l'espace vert. Prenez à gauche avenue des Tilleuls puis encore à gauche avenue de Montgirard
- Étape 11** > A l'intersection, allez à droite puis après l'église, au rond-point, prenez le petit chemin à droite au niveau de la deuxième sortie. Le suivre jusqu'à la prochaine intersection
- Étape 12** > A l'intersection à l'avenue du Bois des Filles, traversez la route pour continuer en face sur le chemin en terre jusqu'à la prochaine intersection
- Étape 13** > A la sortie du sentier, tournez à gauche puis à droite sur l'allée de Lamothe. Continuez tout droit jusqu'au bois et le traverser
- Étape 14** > En bas du sentier, tournez à droite sur la piste cyclable et longez là jusqu'au gîte Citon-Cénac. Prudence aux vélos, restez bien du côté gauche de la piste, les uns derrière les autres
- Étape 15** > Traversez la route et reprendre la piste cyclable puis prendre la route qui monte sur la droite face à vous
- Étape 16** > Après avoir dépassé la bambouseraie, tournez à gauche. Suivre le chemin parallèle à la piste cyclable, il s'enfonce progressivement dans les bois en longeant de nombreuses entrées de carrières. Restez bien sur le sentier de gauche pour rejoindre la piste cyclable
- Étape 17** > Suivre la piste cyclable jusqu'au bourg de Lignan où vous retrouverez votre point de départ